

## Les entretiens de la FAIDER

Le 18 avril dernier, se sont tenus dans les locaux du Palais Bourbon les « Entretiens de la FAIDER ». Ils étaient cette année consacrés – actualité oblige – à la fiscalité du patrimoine. En présence de nombreuses personnalités, ils furent l'occasion de rappeler, notamment lors des deux tables rondes, l'importance de maintenir le cadre fiscal actuel de l'assurance vie. Si l'on en croit les propositions faites par le Gouvernement en matière de fiscalité du patrimoine, cette préoccupation semble avoir été entendue.

## GAIPARE et les risques en zone euro

Au début de l'année 2010, les titres d'emprunt d'Etat du Portugal, de l'Irlande, de la Grèce et de l'Espagne détenus dans le fonds en euros GAIPARE représentaient environ 300 millions d'euros, soit 9% du fonds.

Un programme de cession important a été décidé et réalisé au printemps 2010, suivi d'autres cessions début 2011.

Au terme de ces opérations, les titres d'emprunt de ces quatre Etats ne représentent plus actuellement que 120 millions d'euros, soit 3,6% du fonds en euros.

## Récompenses



En 2011, la presse a de nouveau plébiscité GAIPARE et plus particulièrement le contrat GAIPARE SELECTISSIMO.

Les Dossiers de l'Épargne lui ont accordé le **Label d'Excellence** et le **Revenu**, un **Trophée d'argent** dans la catégorie « Multisupports offensifs de plus de 50 fonds ».

## Les voyages du club GAIPARE

C'est en Sicile que les voyageurs du Club Gaipare se sont retrouvés en ce mois de mai 2011. Toutes les grandes civilisations de la Méditerranée se sont succédées sur cette île magnifique, en y laissant des vestiges d'une grande richesse : Grecs et Phéniciens, Romains, Byzantins, Arabes, Normands, Espagnols. Le voyage s'est achevé dans les neiges recouvrant les hautes pentes de l'Etna.

Pour notre prochain voyage, c'est la Castille en Espagne que nous découvrirons à l'automne prochain.



BULLETIN DE L'ASSOCIATION GAIPARE  
Groupement Associatif Interprofessionnel Pour l'Amélioration de la Retraite et de l'Épargne  
4, rue du général Lanrezac - 75017 Paris - Tél. 01 56 68 97 80  
Directeur de la publication : Jean-Paul JACAMON - Conception rédaction : Shan  
ISSN : 1283-3126 Dépôt légal à parution.

## A NOTER

### • Accueil des adhérents

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30  
sauf du lundi 18 juillet au vendredi 12 août inclus.

Pour nous contacter :

Tél. 01 56 68 97 80  
info@gaipare.com

### • Gaipare sur internet

A votre service, un site complet et convivial. Cliquez sur :

[www.gaipare.com](http://www.gaipare.com)

Et pour consulter directement vos comptes, rendez-vous dans l'onglet « Adhérent » puis la rubrique « Contrat » vous indiquera la procédure sécurisée.

### • Contacts Gaipare

D'une manière générale, et en priorité, adressez-vous à votre Conseiller qui est soit un Correspondant ou un Courtier, soit un Agent Général.

### Coordonnées du Centre de Service Clients des contrats GAIPARE

que vous soyez en relation avec un Courtier, un Correspondant ou un Agent  
adressez tous vos courriers à :

ALLIANZ VIE

TSA 81003  
67018 STRASBOURG Cedex  
Tél : 0978.978.009  
Fax : 01.30.68.74.63



# GAIPARE

N°47 - JUIN 2011

Bulletin de liaison de l'association Gaipare Assurance Vie

## UN NOUVEL ÉLAN POUR GAIPARE...



Au cours des dernières années les très bonnes performances des contrats GAIPARE ont assuré à votre épargne rendement et sécurité. C'est à nouveau le cas en 2010 avec un taux qui se situe dans le peloton de tête.

Cette décision stratégique pour GAIPARE, que nous appelions depuis longtemps de nos vœux, va permettre, j'en suis convaincu, une accélération déterminante de notre développement.

Le Président,  
Jean-Paul JACAMON

Dans cette période notre développement a été modeste et peu de nouveaux adhérents nous ont rejoints. Cela est largement dû aux perturbations qui ont affecté notre partenaire assureur, progressivement passé d'AGF à ALLIANZ France à travers de multiples changements d'hommes et d'organisation, et aussi à un manque de volonté stratégique de sa part à l'égard de GAIPARE, ainsi qu'à un produit – le contrat SELECTISSIMO – insuffisamment compétitif.

Mais, depuis deux ans, la nouvelle direction d'ALLIANZ France a marqué sa volonté de relancer le développement de GAIPARE. Cet objectif est clairement partagé par les équipes avec qui nous travaillons et il s'est déjà traduit par la redynamisation des réseaux commerciaux.

La décision récente de baisser sensiblement les frais de gestion de SELECTISSIMO, en les alignant sur le taux de 0,60% pratiqué dans les anciens contrats, concrétise nettement cette volonté de relance, en faisant de ce contrat, par ailleurs de très bonne qualité, un produit très compétitif. Désormais tous les adhérents bénéficieront de la même performance sur le fonds en euros quel que soit leur contrat.

## Sommaire

• Editorial	page 1
• Assemblée Générale du 27 avril 2011	page 2-3
• Vos questions, nos réponses...	page 2-3
• Actualités	page 4



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 AVRIL 2011

L'Assemblée Générale de GAIPARE s'est tenue mercredi 27 avril dernier à la Maison de la Chimie. De nombreux adhérents avaient fait le déplacement pour se retrouver lors de ce rendez-vous traditionnel. Ce fut l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les perspectives pour 2011

En préambule, le Président Jean-Paul JACAMON présente les responsables d'ALLIANZ et de GAIPARE qui l'entourent à la tribune : pour l'Association, le Vice-Président Jean-Claude BERGEY, membre fondateur, et le Trésorier Alain BURQ, et pour ALLIANZ, Messieurs Pascal THÉBÉ, Directeur Général Délégué en charge de l'unité métiers, et Joël PROHIN, Directeur de la politique d'investissement. Frédéric GRAND, Directeur Commercial Courtage se trouve également dans la salle accompagné de ses équipes en charge des relations avec l'Association, ainsi que Patrick GAGNAIRE, Directeur des Opérations Vie.

Après cette introduction, Jean-Paul JACAMON commente les principaux points du rapport moral et financier de l'Association :

- La bonne performance réalisée par le fonds en euros (3,83%) est un atout pour poursuivre et accélérer en 2011 la redynamisation de notre développement,
- à 85 millions d'euros, soit +7% par rapport à 2009, notre collecte a retrouvé le chemin de la croissance, dans un marché qui progresse de 4% sur l'année,
- le regroupement à Strasbourg de l'ensemble de la gestion de nos

contrats s'est effectué sans perturbation significative. L'Association reste particulièrement vigilante sur la qualité des services apportés aux adhérents, en suivant régulièrement avec ALLIANZ les dossiers donnant lieu à difficultés pour leur apporter une solution rapide,

- notre site internet, dont la fréquentation a doublé depuis 2 ans, est de plus en plus utilisé par nos adhérents,
- en matière d'intervention auprès des Pouvoirs Publics, GAIPARE a continué son action à travers la FAIDER qui représente maintenant près d'un million d'adhérents. Une intense activité a été développée ces derniers mois sur les projets concernant l'évolution de la fiscalité du patrimoine et nous sommes très satisfaits de consta-

ter que, dans les projets actuels du Gouvernement, il a finalement été décidé de ne pas modifier la fiscalité de l'assurance vie.

Puis le Président présente la politique de gestion financière du fonds en euros : elle est restée prudente. La stratégie de gestion obligataire s'est concentrée sur deux points : réduction des emprunts d'Etat et réduction de l'exposition aux pays les plus vulnérables de la zone euro. L'allocation du portefeuille a été orientée vers les obligations d'entreprises et les titres sécurisés. Globalement, le portefeuille obligataire est composé de 66% de titres d'emprunteurs notés au minimum AA (dont 50% AAA), ce qui lui confère une très bonne qualité.



Il a été décidé de diversifier la poche actions qui représente 8% du fonds euros en investissant une petite partie sur le Japon et les pays émergents. Cette gestion, combinée à l'évolution favorable des marchés, a conduit à réduire les moins-values latentes qui ont à peu près disparu début 2011.

Tout cela a conduit aux résultats annoncés en janvier. Pour tous les contrats GAIPARE, le taux net du fonds en euros (avant prélèvements sociaux) s'est établi à 3,83% (contre 3,90% en 2009), performance largement au-dessus de la moyenne du marché (environ 3,30%). Cela représente une rémunération de deux points au-dessus de l'inflation (1,8% en 2010). Ce taux a été réalisé sans contribution de la Provision pour Participation aux Excédents (PPE) qui reste dotée de 7 millions d'euros. Cette bonne performance est due en grande partie à la qualité de la gestion réalisée par les équipes d'ALLIANZ.

Concernant le contrat SELECTISSIMO, ALLIANZ a réduit en 2010 ses frais de gestion sur le fonds en euros pour lui donner le même taux de rendement que les autres contrats. Mais, surtout, ALLIANZ a accepté, comme nous le demandions depuis longtemps, de modifier le contrat pour rendre cet alignement définitif et non plus exceptionnel. Ce contrat devient ainsi très attractif et cela devrait permettre de dynamiser fortement notre collecte.

Au cours de l'année, GAIPARE a développé un partenariat avec un nouvel assureur MIEL MUTUELLE

(réassureur SCOR) pour élaborer un contrat dépendance tout à fait original, avec une sortie en capital et non en rente. Ce contrat qui s'appellera GAIPARE DEPENDANCE ET PATRIMOINE, sera commercialisé à partir du 2ème trimestre 2011.

Le Président passe ensuite la parole à Joël PROHIN qui présente la politique d'investissement retenue par ALLIANZ. Il rappelle que la conjoncture 2010 a été marquée par une forte volatilité des taux d'intérêt. Aux USA, l'économie a été relancée mais le marché immobilier reste tendu.

Pour 2011, on peut s'attendre à une poursuite de l'érosion du rendement du portefeuille obligations. De son côté, le marché actions reste positif à moyen et long terme. Compte tenu des incertitudes de la conjoncture, ALLIANZ conservera une politique de gestion prudente.

Alain BURQ présente ensuite les comptes de l'Association qui font apparaître un résultat positif de 81.888 euros avant impôts. Les plus-values

sur placements sont conservées en plus-values latentes. Comme prévu en 2009, on a doté plus largement le poste « publicité » afin de reprendre les opérations de promotion de la marque GAIPARE. Les autres charges sont sensiblement identiques à celles de l'année précédente.

Après avoir répondu aux nombreuses questions des adhérents, Jean-Paul JACAMON soumet les résolutions au vote. Elles sont toutes approuvées à une très large majorité. Le mandat de Monsieur Guillaume PRACHE est renouvelé pour 6 ans. Monsieur Jean BERTHON, Président de la FAIDER, est coopté à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Gérard GRUET-MASSON, démissionnaire, jusqu'à la fin de son mandat renouvelable en 2014.

Jean-Paul JACAMON clôt enfin la séance en remerciant les participants et en les invitant à se retrouver autour du traditionnel cocktail organisé dans les salons de la Maison de la Chimie, un moment d'échanges et de convivialité apprécié de tous.



## VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES...

Que dois-je faire si mon contrat arrive à échéance ?

Votre contrat est prorogé automatiquement. Si vous souhaitez récupérer une partie de votre épargne, vous pouvez demander une avance (uniquement en cas de besoin de liquidités temporaire) ou un retrait partiel. Si vous souhaitez mettre un terme définitif à votre contrat, vous pouvez demander un retrait total.

Si vous optez pour un retrait, il est important d'indiquer dans votre courrier l'imposition que vous souhaitez retenir sur la plus-value dégagée. Nous vous invitons à contacter votre correspondant. Une fois le courrier rédigé, envoyez-le à Strasbourg accompagné d'une copie de votre carte d'identité (plus l'original du contrat en cas de retrait total).

Quel est le montant des prélèvements sociaux aujourd'hui ?

Le montant est de 12,3% réparti comme suit : CRDS : 0,5% - CSG : 8,20% - PS : 2,2% (au lieu de 2%) - Contribution additionnelle : 0,3% - RSA : 1,1%

Lorsque je fais une opération (versement, avance, rachat), dois-je recevoir un avenant ?

Effectivement et si vous ne le recevez pas, contactez votre correspondant ou votre agent.

Je souhaite consulter mon contrat sur internet, je tape mon identifiant et mon mot de passe mais cela ne marche pas, que dois-je faire ? est-ce payant ?

Ce service est gratuit. Si vos code et identifiant ne marchent pas, refaites une demande sur la même page d'Allianz et vous recevrez par courrier ou par courriel de nouveaux code et identifiant.